



// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 avril 2022

Gaz renouvelables : l'AFG, le Club Biogaz de l'ATEE et le SER saluent les signaux positifs envoyés par le Gouvernement pour l'essor de la filière

L'Association Française du Gaz (AFG), le Club Biogaz de l'Association Technique Energie Environnement (ATEE), et le Syndicat des Energies Renouvelables (SER) saluent le lancement de l'appel d'offres « biométhane injecté » et la publication du décret sur les certificats de production de biogaz (CPB), des signaux encourageants qui témoignent d'une volonté d'accélérer le développement des gaz renouvelables en France.

Le lancement, mercredi 27 avril, d'un appel d'offres « biométhane injecté » par le Ministère de la Transition écologique et la publication du décret sur les certificats de production de biogaz constituent un vrai signal positif adressé à la filière. Ils témoignent de la volonté du Gouvernement d'accélérer le développement des gaz renouvelables en France pour réussir la transition énergétique, dans un contexte de tensions internationales et de flambée des prix de l'énergie.


Ces deux textes tiennent compte des principales observations formulées par nos associations. Ces dernières seront force de propositions pour finaliser ces deux dispositifs afin de maximiser le nombre de projets susceptibles de candidater aux périodes suivantes de l'appel d'offres et de déterminer la trajectoire d'incorporation de biométhane dans le portefeuille des fournisseurs de gaz.

Enfin, les signataires réaffirment le haut potentiel des gaz renouvelables. Nos organisations resteront mobilisées aux côtés du Gouvernement pour compléter le cadre économique et réglementaire de l'ensemble des filières de production de gaz renouvelables, retrouver une dynamique de développement qui est aujourd'hui ralentie, et ainsi atteindre 20 % de la consommation de gaz dès 2030.

Contact presse SER :

Gilles CORMAN
gilles.corman@enr.fr
01 48 78 05 60 // 06 73 88 71 18

Le **Syndicat des énergies renouvelables (SER)** regroupe 450 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)  [in](https://www.linkedin.com/company/ser-enr) Syndicat des énergies renouvelables

Contact presse AFG :

Laurence CONFORT
laurence.confort@afgaz.fr
06 60 91 95 30
Clotilde de ANGELIS
monet -afg@monet-rp.com
06 14 81 84 86

Contact presse ATEE :

Marc SCHLIENGER
marc.schlienger@atee.fr
06 65 49 98 37

Fondée en 1874, l'**Association française du gaz** est le syndicat professionnel de l'ensemble de l'industrie gazière française. Elle compte 7 membres titulaires (ENGIE, TOTAL, EDF, CFBP, GRDF, GRTgaz, Teréga), 29 membres associés et environ 600 membres sociétaires. Elle est mobilisée sur l'ensemble des enjeux liés à la transition énergétique, à la sécurité, à l'efficacité énergétique, à la mobilité et au développement des énergies renouvelables.

Suivre l'**AFG** sur www.afgaz.fr

Le **Club Biogaz ATEE** Interprofession du biogaz, le Club Biogaz a été créé au sein de l'**ATEE** le 20 septembre 1999, par les pionniers de la filière. Il rassemble les principaux acteurs français concernés par le biogaz et la méthanisation. L'objectif du **Club Biogaz ATEE** est de promouvoir le développement des différentes filières de production et de valorisation. Le Club Biogaz compte 260 structures adhérentes.

Suivre le **Club Biogaz ATEE** sur <https://atee.fr/energies-renouvelables/club-biogaz>

